



COMMISSION BMX

CAHIER DES CHARGES
POUR L'ORGANISATION
DES COMPÉTITIONS DU
CHALLENGE LOIRET DE BMX 2018





Le présent cahier des charges a pour objet de déterminer les conditions de participation des clubs au Challenge Loiret 2018, qu'ils organisent ou non une manche de la dite épreuve.
Le fait d'engager des pilotes ou d'accepter l'organisation d'une des compétitions implique l'acceptation de la totalité du présent règlement.

CALENDRIER

La Coupe se déroulera en 5 manches dont 1 joker pour une des épreuves

Dates et lieux des compétitions :

- Dimanche 24 Mars 2018	1 ^{er} manche	Dampierre en Burly
- Dimanche 27 Mai 2018	2 ^{ème} manche	Olivet
- Samedi 9 Juin 2018	3 ^{ème} manche	La Chapelle St Mesmin
- Dimanche 17 Juin 2018	4 ^{ème} manche	Châlette sur Loing
- Samedi 17 Novembre 2018	5 ^{ème} manche	Quiers sur Bézonde

PREPARATION DE LA COMPETITION

Le club organisateur devra :

- Déclarer la compétition auprès de son comité régional au minimum 6 semaines à l'avance.
- Adresser aux clubs du comité, 4 semaines à l'avance, une invitation reprenant le modèle proposé *en annexe*.
- Adresser au Comité Départemental et Régional, 6 semaines à l'avance, une invitation reprenant le modèle proposé *en annexe 1*.
- Inviter la presse locale et lui communiquer les informations permettant d'annoncer la compétition.
- Mettre à disposition des personnes pour l'encadrement de la manifestation. Voir fiche *annexe 2*.
- Mettre à disposition le matériel et les moyens définis sur la fiche *annexe 3*.
- Fournir une collation le midi pour les commissaires.

Les clubs participants devront :

- Mettre à disposition des commissaires en fonction de la décision de la commission Départemental.
- Adresser les engagements des pilotes par l'intermédiaire du site **ffc.fr/maj**

Les engagements devront donc être parvenus le samedi, une semaine avant la course, au plus tard à 20 heures. Une rectification de la liste peut être faite le mercredi précédant la course avant 20 heures uniquement pour un pilote blessé (Plus de rajout de pilote seulement des suppressions)

Passé le mercredi précédant la course, le montant des inscriptions est dû même si un pilote ne participe pas à la compétition.

Montant des engagements :

Catégories	Montant engagements	Versement FFC	Versement club
Benjamins et -	3 €	0	3 €
Minimes /Cadets	6.50 €	6 €	0.50 €
Juniors et +	10.50 €	10 €	0.50 €



ORGANISATION ET DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

- Horaires et entraînements

Les horaires des compétitions et des entraînements, précisés sur les dossiers d'invitation, seront fixés comme prévu sur la fiche annexe 5

- Arbitres.

L'encadrement de la compétition sera constitué de membres des clubs ayant des pilotes inscrits.

La répartition sera effectuée par club. Les clubs dont les arbitres prévus seraient indisponibles devront présenter impérativement des remplaçants.

La répartition se fait en fonction du quota suivant :

Clubs	Nombre d'arbitre requis
La Chapelle St Mesmin	3 arbitres
Guidon Chalettois	3 arbitres
Free Bike Dampierrois	3 arbitres
Olivet Bicross	3 arbitres
Quiers sur Bezonde	3 arbitres
Organisateur	8 arbitres

Le président de jury viendra en plus des arbitres requis

- Sécurité sur le circuit :

Le club organisateur mettra à disposition dès le début des essais une équipe chargée de la sécurité, dans le respect du règlement fédéral.

- Catégories :

Les catégories courues sont définies dans le document *annexe 4*.

- Classements et récompenses :

Les 4 meilleurs résultats des 5 manches compteront pour le classement final. En cas d'aequo, c'est le meilleur résultat à la dernière manche qui départagera les concurrents.

Tous les pilotes ayant participé seront classés.

Les finales seront courues en 1 manche sèche.

A chaque manche du challenge, l'organisateur récompensera les catégories 3 premiers du groupe 1, 2 et 3 ainsi que tous les pilotes pré licenciés et poussins.

Lors de la dernière manche du challenge les pilotes de toutes les catégories seront récompensés en fonction du document *annexe 4*.



Je soussigné :

Agissant au nom du club (du comité) de :

Pour la compétition du : se déroulant à :

S'engage :

- à appliquer et à faire respecter le présent cahier des charges du challenge du Loiret 2018 et ses annexes,
- à faire en sorte que le circuit soit conforme au règlement fédéral, qu'il soit utilisable quelle que soit la situation météorologique et que les participants soient accueillis dans les meilleures conditions.
- A régler, le jour de la course au club organisateur, le montant des droits d'engagement dus pour la compétition
- A adresser, au minimum 6 semaines à l'avance, au comité régional la Déclaration D'organisation en y joignant les droits régionaux augmentés le cas échéant, des droits départementaux.

Les présents cahiers des charges sont à retourner par les organisateurs, en deux exemplaires, dûment signés au comité départemental.

Seul le Président de la Commission Régionale ou son représentant est habilité à accepter une modification ou une dérogation pour quelque cause que ce soit au présent cahier des charges.

Fait à :

le :

L'Organisateur :

Le Président du Comité Départemental :

Le Président de la C.D.B.M.X



ANNEXE 1

Invitation à une manche du challenge Loiret de BMX.

Le club de BMX de a le plaisir de vous inviter à participer à la..... ème manche du Challenge Loiret de BMX 2018 qui se déroulera le.....sur le circuit de :

Le circuit de BMX se trouve..... (si possible joindre un plan d'accès, penser aux nouveaux...).

Les essais se dérouleront de la façon suivante :

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

Début des essais : 14 heures

Les inscriptions sont à effectuer sur le site Fédéral. **ffc.fr/maj**

Préciser les éventuelles possibilités de camper sur le site ou à proximité du site

Préciser : les possibilités de restauration sur place, la présence éventuelle sur place d'un commerçant en matériel de BMX.

Le club a possibilité de mentionner toutes informations complémentaires sur son organisation.

La convocation est à adresser :

- **6 semaines à l'avance au Comité Régional et Départemental de Cyclisme**
- **aux clubs de BMX du comité du Loiret.**



ANNEXE 2

Personnel mis à disposition pour une compétition.

L'équipe d'encadrement de la compétition est constituée :

- 1 – D'arbitres désignés par la commission Départemental sur proposition des clubs participants.
- 2 - De dirigeants désignés par le club organisateur, choisis au sein du club ou dans un club extérieur hors liste N° 1
- 3 – Equipe de sécurité.

La répartition de l'équipe de circuit est la suivante :

Liste 1

Com. Reg	Représentant de la C.D.B.M.X.
Club	Responsable Secrétariat
Com. Dép.	Président de jury
Com. Dép.	Arbitre de départ
Com. Dép.	Adjoint de départ
Com. Dép.	Arbitre de piste
Com. Dép.	Arbitre de piste
Com. Dép.	Arbitre d'arrivée
Com. Dép.	Juge d'arrivée
Com. Dép.	Juge d'arrivée
Com. Dép.	Juge d'arrivée
Com. Dép.	Juge d'arrivée
Com. Dép.	Placeur arrivée
Com. Dép.	Adjoint de secrétariat*
Com. Dép.	Arbitre pré-grille

* l'adjoint de secrétariat sera du club organisant la manche suivante.

Liste 2

Club Starter
Club Adjoint de secrétariat
Club Adjoint pré-grille*
Club Liaison arrivée/secrétariat
Club Responsable Vidéo* et affichage des feuilles de race
Club Entretien piste
Club animateur

* *Si le club a sollicité le matériel vidéo auprès du comité Départemental*

* *Mise en place de pastilles couleurs sur les plaques frontales des vélos afin d'aider les arbitres de pré grilles.*

Equipe de sécurité.

L'organisateur mettra à disposition dès le début des essais, une équipe de secouristes qualifiés équipés du matériel nécessaire. L'ambulance est facultative, si elle peut être sur les lieux de la compétition, en moins de 8 minutes (Cf. règlement fédéral Chapitre 2.3.9.), mais elle est fortement conseillée.

La liste des personnes proposées par le club (liste 2) sera adressée par l'organisateur deux semaines avant la compétition au responsable Départemental de la commission BMX.



ANNEXE 3

Matériel mis à disposition par le club.

Local secrétariat :

Un espace fermé d'un minimum de confort, mini 15 m², proche et en accès direct avec la piste (salle de réunion, Bungalow, caravane spacieuse, etc.) pouvant accueillir 5 à 6 personnes sera mis à disposition du secrétariat et **exclusivement réservé à cet effet.**

Il devra disposer de trois postes de travail avec chacun une prise de courant.

En cas de besoin, en fonction de la météo, ce local devra être chauffé.

Matériel dans le secrétariat :

- Un photocopieur (**minimum 15 copies/minute**) et papier Blanc (500 feuilles) + 3 couleurs différentes (200 feuilles/couleur).
- Carnets d'arrivée (12 carnets de 100 feuilles)
- 1 seau de colle à papier peint prêt pour l'affichage
- Petit matériel de secrétariat : crayons de papier, stylos à bille noirs, stabilos (4couleurs), agrafeuse et agrafes, ciseaux, scotch, Blanc effaceur, taille crayons, élastiques, etc

Matériel sportif :

- Voïce Box
- Drapeaux 1 rouge, 1 vert, 4 jaunes.
- **Un système de déclenchement manuel** pour la grille (en cas de panne du système automatique).

Matériel divers :

- Une prise de courant à proximité de la ligne d'arrivée (pour vidéo)
- Une sonorisation pour l'animation générale de l'épreuve, celle ci devra être installée de façon à être audible de toutes les parties du circuit et du parc coureurs.
- Une seconde sonorisation est utile pour l'appel des pilotes en pré grille.
- Balais, pelles, râtaux etc. Pour l'entretien de la piste.



ANNEXE 4

Catégories et remise des récompenses.

Le challenge se courra en 8 groupes :

Groupe 1	Pré licence garçons – filles	20 pouces
Groupe 2	Poussins garçons - filles	20 pouces
Groupe 3	Pupilles garçons - filles	20 pouces
Groupe 4	Benjamins garçons - filles	20 pouces
Groupe 5	Minimes garçons – filles	20 pouces
Groupe 6	Cadets garçons – filles	20 pouces
Groupe 7	Juniors et + garçons – filles	20 pouces
Groupe 8	Cruiser (25 ans et +) garçons - filles	Cruisers

- Les 6 meilleurs résultats des 7 manches compteront pour le classement final.
- En cas d'aequo, c'est le meilleur résultat à la dernière manche qui départagera les concurrents.
- Tous les pilotes ayant participé seront classés.

Vainqueurs du challenge Loiret 2018 :

Les vainqueurs du challenge seront récompensés de la façon suivante :

- Récompenses aux trois premiers

20 pouces :

- **Garçons : 8 titres**

Prélicence, Poussin, Pupille, Benjamin, Minime, Cadet, Junior, Cruiser

- **Fille : 8 titres** (en fonction des participantes).

Prélicence, Poussin, Pupille, Benjamin, Minime, Cadet, Junior, Cruiser

Règles du challenge Départemental

Equipements :

- Pédales automatiques autorisé à partir de la catégorie minime.
- Plaque frontale et latérale réglementaires obligatoires.
- Maillot club obligatoire.

Engagements :

- Un pilote ne pourra pas rouler en 20 pouces et en cruiser.
- Les pilotes licenciés dans les autres comités peuvent s'inscrire sur le challenge Départemental à condition que les droits d'organisation soient « régionale promotionnelle ».
- D'autre part les pilotes hors département seront automatiquement surclassés dans la catégorie supérieure à la leur, à partir de la catégorie Pupille 2.

Catégories :

- Les pilotes (Filles, garçons) qui sont sur la liste LRP se verront surclassés d'une catégorie, sur le challenge départemental 2017 à partir de la catégorie Pupille 2.
- Les 3 premiers de chaque catégorie lors du Challenge Départemental 2017 seront automatiquement surclassés dans la catégorie supérieure sur le challenge Départemental 2018.
 - *Les sur classements seront validés par les cadres techniques et présidents des clubs.*



INSCRIPTION PAR L'INTERMEDIAIRE DU SITE FEDERAL POUR LES COMPETITIONS DE BMX EN REGION CENTRE

(Hors compétitions nationales)

A compter du 1^{er} janvier 2015, dans le Comité Région Centre, la procédure d'inscription pour **toutes les compétitions de BMX**, niveau départemental et niveau régional se fera par internet via le site Fédéral. Que ce soit des compétitions officielles, des compétitions promotionnelles ou des compétitions école de vélo.

Cette procédure a trois avantages principaux :

- Eviter les problèmes d'erreurs liés à la saisie (âge, catégorie, etc.)
- Certitude que les inscrits seront régulièrement licenciés
- Permettre à chaque pilote de vérifier sur le site fédéral son inscription à la compétition.

L'accès aux inscriptions sera ouvert trois semaines avant la compétition. Par contre les échéances fixées à ce jour resteront les mêmes, exemple pour une compétition se disputant le dimanche :

- Une première liste arrêtée le samedi 20 heures huit jours avant la compétition.
- Possibilité de modifier cette liste jusqu'au mercredi 20 heures quatre jours avant la compétition.
-

Le club organisateur et la personne responsable du secrétariat, auront un accès pour pouvoir extraire les listes dès le samedi huit jours avant la course.

Les droits d'engagements revenant à la Fédération :

- 6 € pour les pilotes minimes cadets
- 10 € pour les pilotes juniors et +

Seront prélevés sur des "comptes web", comptes qui seront approvisionnés par chaque club d'un montant en rapport avec leur volume d'engagés. L'approvisionnement du compte peut se faire par chèque ou par virement, ce qui est plus simple (voir pour négocier avec votre banque les virements gratuits).

Le reste des droits d'engagements (s'il y en a, voir le dossier d'invitation à la course) sera versé à l'organisateur, le jour de la course, en fonction de la liste établie par le responsable du secrétariat de la course.

La procédure d'inscription (se reporter à la notice club « engagements BMX » distribuée en septembre 2014 et disponible sur le site du Comité Régional (rubrique formulaires / documents) :

- Vous allez sur le site fédéral : ffc.fr/maj
- Vous vous identifiez
- Vous allez sur liste des épreuves
- Vous sélectionnez région centre
- Vous choisissez votre épreuve
- Vous inscrivez vos pilotes (attention votre compte Web doit être approvisionné auparavant)